



Conditions Générales d'Utilisation du Service OlkyPass

Version 1.5

Table des matières

1	Préambule.....	4
2	Définitions.....	4
3	Objet et modification des CGU	5
4	Acceptation des CGU	5
5	Présentation du Passeport OlkyPass	6
5.1	Conditions d'éligibilité	6
5.2	Durée de validité d'un Passeport OlkyPass.....	6
5.3	Niveau du Passeport OlkyPass	7
6	Inscription au Service OlkyPass	7
6.1	Conditions d'Inscription	7
6.2	Informations à fournir sur le formulaire d'Inscription.....	7
6.3	Accès au Service OlkyPass.....	7
6.4	Procédure de création du Passeport OlkyPass	7
7	Utilisation du Compte OlkyPass.....	9
7.1	Usage du Compte OlkyPass par l'utilisateur	9
7.2	Usages du Passeport OlkyPass par les Partenaires.....	10
7.3	Modification des attributs du Passeport OlkyPass	10
8	Coût du Service OlkyPass.....	10
9	Droits de propriété intellectuelle	11
10	Accès et disponibilité du Site et du Service OlkyPass.....	11
11	Responsabilité.....	12
11.1	Responsabilité de Nun-Tech	12
11.2	Responsabilité de l'Utilisateur	12
12	Force majeure	13
13	Protection des données à caractère personnel.....	13
14	Conservation des données de l'Utilisateur par Nun-Tech.....	13
15	Révocation du Passeport OlkyPass.....	13
15.1	Révocation du Passeport OlkyPass à l'initiative de l'Utilisateur	13
15.2	Révocation à l'initiative de Nun-Tech	14
16	Sous-traitance.....	14
17	Cession.....	14
18	Convention de preuve	14
19	Dispositions diverses	15
19.1	Non renonciation	15

19.2	Nullité partielle	15
19.3	Notification	15
20	Traitement des réclamations.....	15
20.1	Le Service Clients.....	15
20.2	Le Médiateur de la consommation du groupe Olky	16
21	Données personnelles	16
21.1	Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)	16
21.2	Consentement à l'usage des données	17
21.3	Traitement des données	17
22	Rétractation pour l'Utilisateur Consommateur.....	18
23	Règlement des litiges - Tribunal compétent et loi applicable	19

1 Préambule

Le Service OlkyPass est un service proposé par la succursale française de la société anonyme Nun-Tech SA sise au 48 Quai du Lazaret – 13002 Marseille, inscrite au RCS de Marseille sous le numéro 911 587 806, ci-après « Nun-Tech ».

Le Service OlkyPass est accessible au travers d'une application web depuis un navigateur permettant d'accéder au Site OlkyPass.

Le présent document vise à présenter les conditions dans lesquelles l'Utilisateur peut utiliser le Service OlkyPass en vue d'obtenir son Passeport OlkyPass.

Les termes précédés d'une majuscule renvoient aux définitions contenues à l'article 2 « Définitions ».

2 Définitions

CGU : désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation du Service OlkyPass.

Compte OlkyPass : désigne le compte individuel d'un Utilisateur ouvert lors de sa première utilisation du Service OlkyPass, lui permettant de gérer ses informations personnelles.

Groupe Olky : Désigne les sociétés qui sont liées à Nun-Tech qui, bien que juridiquement indépendantes, forment une même unité économique en raison de liens financiers étroits entre elles ou parce qu'elles sont placées sous des directions communes.

Identifiant Compte OlkyPass : désigne l'email et le Mot de passe du Compte OlkyPass.

Identifiant Passeport OlkyPass : désigne la clé publique attribuée par Nun-Tech à l'Utilisateur lors de la délivrance de son Passeport OlkyPass. L'Utilisateur peut accéder à cet identifiant depuis son Compte OlkyPass.

Inscription : désigne la procédure de création de Compte OlkyPass qui permet à toute personne éligible de saisir ses données personnelles en vue d'accéder au Service OlkyPass afin d'obtenir un Passeport OlkyPass.

KYC : Know Your Customer (Connaissance du Client), est la procédure que les entreprises réalisent pour vérifier l'identité de leurs clients conformément aux exigences légales et aux réglementations en vigueur en matière de LCB-FT.

LCB-FT : Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme, désigne l'ensemble des lois, textes réglementaires, mesures et outils utilisés dans le but d'identifier et de limiter les techniques et moyens permettant de blanchir de l'argent et de financer des entreprises criminelles.

Mot de passe : désigne le code choisi par l'Utilisateur, exclusif et confidentiel, qui, associé à l'Adresse de courrier électronique, est nécessaire à l'Utilisateur pour accéder au Compte OlkyPass et à certains usages du Passeport OlkyPass.

Partenaire(s) : désigne les sociétés ayant conclu avec Nun-Tech un accord leur permettant d'offrir le service OlkyPass à leurs clients et d'accepter le Passeport OlkyPass attestant de leur identité.

Passeport OlkyPass : désigne la représentation électronique de l'information fournie par Nun-Tech aux sociétés du Groupe Olky et à ses Partenaires pour leur permettre d'identifier l'Utilisateur et de se conformer à leurs obligations de KYC.

Service OlkyPass : Désigne les services d'analyses automatisés et humains fournis par Nun-Tech permettant de délivrer un passeport OlkyPass à l'Utilisateur.

Site OlkyPass : Désigne le site sécurisé publié par Nun-Tech permettant à l'Utilisateur d'accéder à son Compte OlkyPass. Adresse URL du Site OlkyPass : <https://www.olky.eu/fr/universe/olkypass/>

Algoreg : Désigne une filiale de Nun-Tech agissant en tant que sous-traitant tel que défini à la section 21.3

Utilisateur : désigne toute personne morale ou physique habilitée selon les modalités décrites aux présentes CGU à utiliser le Service OlkyPass, qu'elle ait la qualité de Consommateur ou de Professionnel.

Utilisateur Consommateur : tout Utilisateur personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Utilisateur Professionnel : désigne tout Utilisateur personne physique ou morale qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

3 Objet et modification des CGU

Les CGU ont pour objet de définir les relations contractuelles entre Nun-Tech et l'Utilisateur concernant l'utilisation du Service OlkyPass et du Passeport OlkyPass.

Les stipulations des présentes CGU sont susceptibles d'être complétées ou modifiées à tout moment. En cas de modifications (correspondant notamment mais non exclusivement à des évolutions du Service OlkyPass ou à des évolutions législatives ou réglementaires), Nun-Tech informera au préalable ses Utilisateurs. Toute modification des CGU entrera en vigueur à compter de sa publication ou, le cas échéant, à toute autre date qui serait indiquée. Il appartient à l'Utilisateur avant toute utilisation du Service OlkyPass de se référer à la dernière version des CGU consultable et téléchargeable depuis le Site OlkyPass.

L'Utilisateur est informé qu'il lui est toujours possible de refuser la version des CGU postérieure à celle en vigueur lors de son Inscription. Ce refus par l'utilisateur qu'il doit notifier à Nun-Tech entraîne la résiliation sans frais des présentes CGU, rendant alors inaccessible le Service OlkyPass et inutilisable le Passeport OlkyPass.

4 Acceptation des CGU

En accédant à son Compte OlkyPass, l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGU et s'engage à les respecter, son consentement étant horodaté pour la première fois lors de son inscription puis à chaque nouvel accès à son Compte OlkyPass.

L'utilisateur est réputé accepter chaque nouvelle version des CGU portée à sa connaissance, que ce soit par mail ou lorsqu'il se connecte à son Compte OlkyPass. Il lui est toutefois possible de refuser une nouvelle version des CGU à condition de notifier Nun-Tech de son refus selon les dispositions de l'article 20.1. Cette notification entraîne la résiliation sans frais des présentes CGU, rendant inaccessible le Service OlkyPass et inutilisable le Passeport OlkyPass.

5 Présentation du Passeport OlkyPass

Le Passeport OlkyPass est une clé numérique délivrée à l'Utilisateur par Nun-Tech.

Cette clé numérique accessible depuis le Compte OlkyPass de l'Utilisateur permet d'accéder aux services du groupe Olky, notamment bancaires et crypto, et d'entrer en relation avec les Partenaires sans devoir effectuer de nouvelles procédures de KYC.

Pour cela, l'Utilisateur autorise expressément Nun-Tech à transmettre aux sociétés du Groupe Olky et aux Partenaires, par traitement informatique, les informations nécessaires à la reconnaissance et à l'utilisation de son Passeport OlkyPass.

Lors de son Inscription, l'Utilisateur doit compléter un formulaire d'Inscription, les informations le concernant sont traitées conformément à l'article 21 relatif aux données personnelles.

L'Utilisateur garantit Nun-Tech que les informations qu'il transmet sont exactes, sincères et à jour. Si ces informations devaient s'avérer fausses, incomplètes ou obsolètes, Nun-Tech se réserve le droit de refuser l'Inscription et/ou d'interrompre la fourniture du Service OlkyPass et/ou, le cas échéant, de suspendre ou de révoquer le Passeport OlkyPass.

5.1 Conditions d'éligibilité

Pour obtenir un Passeport OlkyPass, l'Utilisateur doit remplir les conditions suivantes :

- (i) Être majeur(e) ;
- (ii) Posséder au moins une pièce d'identité en cours de validité ;
- (iii) A la seule appréciation de Nun-Tech, d'autres documents peuvent être demandés tels que : seconde pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile, justificatif de revenus, numéro national d'identification fiscale, relevé d'identité bancaire, etc.
- (iv) Pour les Utilisateurs Professionnels, des pièces supplémentaires peuvent être demandées telles qu'extrait RCS, statuts, identifications des mandataires et des bénéficiaires effectifs, etc. Les pièces requises dépendent de la situation de l'entreprise de sorte qu'elles peuvent être demandées au fur et à mesure de l'avancée de l'Utilisateur dans le parcours d'obtention du Passeport OlkyPass.

5.2 Durée de validité d'un Passeport OlkyPass

La durée de validité d'un Passeport OlkyPass est illimitée.

Il peut néanmoins être suspendu pendant la relation entre l'Utilisateur et Nun-Tech dans l'attente de documents supplémentaires demandés à l'Utilisateur ou en cas d'expiration de l'une des pièces d'identité remises par l'Utilisateur pour la délivrance de son Passeport OlkyPass.

La communication par l'Utilisateur des documents requis ou d'une nouvelle pièce d'identité peut permettre à Nun-Tech, après analyse des pièces, de lever la suspension du Passeport OlkyPass.

Le Passeport OlkyPass peut également être révoqué à tout moment dans les conditions stipulées à l'article 15.

S'agissant des Utilisateurs Professionnels, le Passeport OlkyPass peut être suspendu lorsqu'un événement le concernant est porté à la connaissance de Nun-Tech, que ce soit par les registres des données des entreprises ou par tout autre moyen.

5.3 Niveau du Passeport OlkyPass

Le niveau du Passeport OlkyPass correspond à la profondeur de la connaissance de l'Utilisateur acquise par Nun-Tech dans le cadre de la vérification d'identité.

Un niveau minimal est toujours requis pour permettre à l'Utilisateur d'entrer en relation avec des Partenaires ou d'autres sociétés du Groupe Olky et pour maintenir la relation. Ce niveau peut dépendre de la situation du Titulaire, du Partenaire, des services utilisés et de la volumétrie des services fournis au Titulaire.

Les niveaux varient de 1 à 6, l'Utilisateur peut à tout moment augmenter le niveau de son Passeport OlkyPass depuis son Compte OlkyPass.

6 Inscription au Service OlkyPass

6.1 Conditions d'Inscription

L'Inscription au Service OlkyPass nécessite l'acceptation expresse des CGU du Service OlkyPass. A cet effet, l'Utilisateur doit confirmer les avoir lues et les accepter.

Pour accéder au Service OlkyPass, l'Utilisateur crée un Compte OlkyPass qui pourra aussi lui permettre d'accéder à d'autres services du groupe Olky ou aux services de Partenaires avec le même couple identifiant / mot de passe. Une authentification forte supplémentaire est requise et doit être configurée par le titulaire lors de son Inscription en suivant le processus qui lui est expliqué.

6.2 Informations à fournir sur le formulaire d'Inscription

Les informations personnelles à fournir par l'Utilisateur sur le formulaire d'Inscription doivent être exactes, sincères et à jour. L'Utilisateur s'engage, à ce titre, à notifier à Nun-Tech toute modification affectant ses informations, que ce soit en ligne ou via le Service Clients.

L'Utilisateur est seul responsable des conséquences de l'absence d'actualisation de ses informations personnelles et reconnaît expressément que la responsabilité de Nun-Tech ne saurait être engagée en cas de déclarations mensongères concernant son identité ou en l'absence de communication des modifications le concernant.

6.3 Accès au Service OlkyPass

L'accès au Compte OlkyPass est protégé par l'Identifiant du Compte OlkyPass, un couple identifiant / Mot de passe et un système d'authentification forte. L'Utilisateur doit choisir un Mot de passe suffisamment robuste selon les explications qui lui sont présentées lors de son Inscription afin d'éviter tout accès frauduleux au Service OlkyPass.

L'utilisation du Passeport OlkyPass pour s'identifier sur les sites des Partenaires est expliquée sur leur propre site. Elle s'effectue généralement en renseignant l'Identifiant de son Passeport OlkyPass.

6.4 Procédure de création du Passeport OlkyPass

La procédure de création comporte plusieurs étapes indissociables pour finaliser la procédure de délivrance du Passeport OlkyPass :

- (i) Saisie et vérification de l'Adresse de courrier électronique.

Lors de l'Inscription de l'Utilisateur, Nun-Tech vérifie l'Adresse de courrier électronique saisie par l'Utilisateur en envoyant un mail de notification de l'Inscription contenant un lien vers une page lui permettant de poursuivre la création de son Compte OlkyPass. L'Utilisateur dispose d'un délai de 30 minutes pour confirmer son Inscription en activant ce lien.

(ii) Renseignement du formulaire d'inscription

L'Utilisateur renseigne des informations personnelles et des informations d'identité. Il est tenu de vérifier scrupuleusement les informations d'identité saisies avant de les valider afin qu'elles correspondent parfaitement à celles figurant sur sa pièce d'identité. Les informations validées seront contrôlées lors de sa vérification d'identité. Après l'étape de validation des informations de sa pièce d'identité, l'Utilisateur ne pourra plus les modifier. En cas d'erreur, il devra s'adresser au service Clients.

Après avoir renseigné le formulaire d'inscription, le Service OlkyPass permet de délivrer à l'Utilisateur un Passeport OlkyPass de niveau 1. En continuant à utiliser le Service OlkyPass, l'Utilisateur peut faire vérifier son identité dans les conditions exposées ci-après lui permettant d'obtenir un Passeport OlkyPass de niveau 2.

(iii) Vérification de l'identité

La vérification des informations fournies par l'Utilisateur lors de son Inscription sur le Site OlkyPass peut être réalisée en ligne, au moyen du système de vérification Algoreg.

L'Utilisateur accède depuis son Compte OlkyPass à l'application Algoreg afin de présenter sa pièce d'identité et de procéder à la vérification de son identité via un système de reconnaissance faciale utilisant la caméra de son ordinateur ou de son smartphone.

Ce procédé nécessite que l'Utilisateur dispose d'un smartphone ou d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone. Par ailleurs, l'Utilisateur doit donner son accord pour recourir à la vérification d'identité opérée par Algoreg et autoriser cette application à utiliser sa caméra, son micro et le cas échéant, à permettre sa géolocalisation.

Pour vérifier son identité depuis son Compte OlkyPass, l'Utilisateur doit cliquer sur « Vérifier mon identité ». Il est alors redirigé vers l'application Algoreg puis il doit cliquer sur « Lancer la vérification » et suivre la procédure qui lui est expliquée :

Permettre la photographie de sa pièce d'identité,

Faire vérifier son identité via reconnaissance faciale avec sa caméra.

Une fois son identité vérifiée, l'Utilisateur est notifié par l'information de progression de la vérification d'identité visible dans son Espace Client.

(iv) Authentification

Après avoir vérifié son identité, le Service OlkyPass permet à l'Utilisateur de la faire authentifier au moyen de différentes méthodes qui lui sont proposées.

L'authentification réussie permet à l'Utilisateur de disposer d'un Passeport OlkyPass de niveau 3.

(v) Atteintes des niveaux supérieurs du Passeport OlkyPass

Le Service OlkyPass permet à l'Utilisateur d'atteindre les niveau 4 à 6 de son Passeport OlkyPass en renseignant des formulaires permettant à Nun-Tech de mieux appréhender sa situation personnelle et en communiquant des pièces justificatives à l'appui de ses déclarations.

Utilisateurs Professionnels

Le Passeport OlkyPass d'une entreprise est nécessairement obtenu par une personne physique « le Déclarant » qui doit effectuer préalablement sa propre vérification d'identité selon le même processus que celui d'un Utilisateur Consommateur afin de disposer d'un Passeport OlkyPass de niveau 2 minimum.

Après avoir obtenu son Passeport OlkyPass, le Déclarant peut accéder à la gestion de ses entreprises lui permettant d'obtenir un Passeport OlkyPass pour chacune d'elles. Il doit à cet effet renseigner les informations de l'entreprise y compris indiquer les personnes physiques en relation telles que mandataires et bénéficiaires effectifs. Les informations collectées concernant l'entreprise dépendent de ses caractéristiques et du niveau de Passeport requis.

7 Utilisation du Compte OlkyPass

7.1 Usage du Compte OlkyPass par l'utilisateur

Pour accéder à son Compte OlkyPass, l'Utilisateur doit utiliser son Identifiant Compte OlkyPass qu'il doit garder strictement personnels et confidentiels. L'Utilisateur s'engage :

- (i) à les conserver secrets ;
- (ii) à ne pas les communiquer à quel que tiers que ce soit et quel qu'en soit le moyen ;
- (iii) à ne pas permettre l'accès à des tiers à son Compte OlkyPass ;
- (iv) à assumer seul les conséquences de toute divulgation effectuée en violation des présentes, sauf en cas de fraude d'un tiers dûment prouvée ;
- (v) à informer sans délai Nun-Tech de toute compromission, perte ou anomalie constatée de ceux-ci.

L'Utilisateur reconnaît que le Service OlkyPass auquel donne accès le Compte OlkyPass est un service à usage uniquement personnel et que toute utilisation dudit service est effectuée sous sa pleine et entière responsabilité.

Nun-Tech recommande à chaque Utilisateur de prendre toutes les précautions nécessaires en matière de sécurité informatique (utilisation d'un anti-virus, d'un firewall, etc.) et de faire preuve de prudence et de bon sens lors de sa connexion au Compte OlkyPass.

L'Utilisateur est informé que Nun-Tech ne lui demandera jamais la communication de son mot de passe ni celle de l'Identifiant de son Passeport OlkyPass, que ce soit par mail, par téléphone ou par tout autre moyen.

Nun-Tech se réserve la faculté de suspendre l'accès au Site et au Service OlkyPass lorsqu'elle estime qu'un événement susceptible d'en affecter le fonctionnement ou l'intégrité le nécessite ou pour des raisons de maintenance, et ce, pour la durée nécessaire à l'intervention envisagée. Le cas échéant, dès qu'elle aura connaissance des dates d'interventions programmées, Nun-Tech s'engage à prévenir les Utilisateurs dans les meilleurs délais, sur le Site OlkyPass ou par tout autre procédé à sa convenance.

Cette suspension ne peut en aucun cas engager la responsabilité de Nun-Tech et n'ouvre droit à aucune indemnité.

L'Utilisateur s'engage à informer Nun-Tech sans délai, par tous moyens, de toute erreur, faute ou irrégularité qu'il constaterait dans l'utilisation du Site OlkyPass et ce, dès qu'il en a connaissance.

7.2 Usages du Passeport OlkyPass par les Partenaires

Le Passeport OlkyPass permet à l'Utilisateur de s'identifier sur les sites des Partenaires et, le cas échéant, d'utiliser leurs services soumis à l'acceptation de leurs propres stipulations contractuelles.

Afin de permettre l'utilisation du Passeport OlkyPass sur un site Partenaire, l'Utilisateur autorise Nun-Tech à communiquer tout ou partie des informations qu'elle a collectées, nécessaires à l'utilisation du service du Partenaire et au respect de ses propres obligations en matière de KYC.

Les conditions applicables à l'accès, à la fourniture et à l'utilisation de ces informations et services relatives aux applications Partenaires sont celles fixées par les Partenaires telles que fournies par lesdits Partenaires en ligne ou par tout autre moyen. Nun-Tech reste étrangère à toute relation contractuelle qui pourrait être nouée entre l'Utilisateur et tout Partenaire, y compris si cette relation contractuelle est nouée par l'intermédiaire du Passeport OlkyPass ou/et du Compte OlkyPass. En aucun cas Nun-Tech n'intervient, de quelque façon que ce soit, dans les relations contractuelles qui peuvent se nouer entre les Utilisateurs d'une part et les Partenaires d'autre part.

L'Utilisateur est seul responsable contre tout acte dommageable qu'il commettrait à l'égard d'un Partenaire, y compris en cas d'inexécution d'obligations contractuelles souscrites envers ce dernier.

7.3 Modification des attributs du Passeport OlkyPass

Sous réserve du respect des dispositions figurant dans le présent article, l'Utilisateur dispose de la faculté de modifier certaines informations personnelles déclarées lors de son Inscription et composant son Passeport OlkyPass à partir de l'onglet « modifier » figurant dans son Compte OlkyPass.

Changement d'état civil ou d'adresse mail : toute modification de l'état civil ou de l'adresse mail de l'Utilisateur s'effectue en suivant un processus sécurisé nécessitant de contacter le Service Clients.

8 Coût du Service OlkyPass

Le coût du Service OlkyPass varie selon qu'il s'agit d'un Utilisateur Consommateur ou d'un Utilisateur Professionnel et peut dépendre du niveau du Passeport OlkyPass.

Dans le cas d'un Utilisateur Consommateur, ce coût est pris en charge par le Partenaire avec lequel l'Utilisateur entre en relation.

Dans le cas d'un Utilisateur Professionnel, ce coût est généralement supporté par l'Utilisateur et dépend des caractéristiques de l'entreprise (activité, nationalité, complexité de l'organigramme juridique, etc.). Le prix est communiqué à l'Utilisateur après qu'il ait débuté sa procédure d'Inscription permettant à Nun-Tech de collecter les informations minimales nécessaires pour calculer le coût du Passeport OlkyPass. Dès que les informations collectées le permettent, le coût est présenté à l'Utilisateur qui peut alors choisir d'arrêter son Inscription ou de la poursuivre afin d'obtenir son Passeport OlkyPass, auquel cas il est invité à régler le coût par carte ou par virement. Une fois son paiement effectué, l'Utilisateur Professionnel ne peut plus se rétracter et Nun-Tech est engagé à

délivrer le Passeport OlkyPass sans obligation de délai, ce dernier étant essentiellement dépendant de la réactivité de l'Utilisateur à renseigner les informations et à communiquer les documents qui lui sont demandés.

9 Droits de propriété intellectuelle

Le Site OlkyPass (comprenant l'ensemble des informations accessibles, notamment sous forme de textes, photos, images, sons, données, bases de données et programmes téléchargeables, y compris la technologie logicielle et autre sous-jacente) et les Services OlkyPass sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et/ou autres droits que Nun-Tech détient ou dont elle est autorisée à faire usage.

L'Utilisateur ne peut en aucun cas stocker, reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, les éléments du Site OlkyPass et/ou des Services sans l'autorisation préalable écrite de Nun-Tech.

Toute extraction et/ou réutilisation sans autorisation d'une ou de plusieurs bases de données tirées ou copiées ou faites à partir du contenu du Site OlkyPass et/ou des Services OlkyPass, de manière directe ou non, est sanctionnée civilement et pénalement.

Nun-Tech est et restera propriétaire de ses signes distinctifs, à savoir marques, dénominations sociales et autres, noms commerciaux, enseignes et noms de domaine.

La reproduction, l'imitation ou l'apposition, partielle ou totale des documentations, y compris des CGU, des marques et des dessins appartenant à Nun-Tech est strictement interdite sans son accord écrit préalable.

10 Accès et disponibilité du Site et du Service OlkyPass

Hors les cas de force majeure visés aux présentes, Nun-Tech s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à assurer la disponibilité et l'accessibilité au Site OlkyPass et au Service OlkyPass, et ce, 24/24 heures et 7/7 jours. Néanmoins, les opérations de tests, contrôle et/ou maintenance ainsi que les interventions nécessaires en cas de panne, peuvent être effectuées par Nun-Tech à tout moment. Nun-Tech s'efforce de prévenir, dans la mesure du possible, de la survenance d'une telle opération. Nun-Tech ne saurait être tenue responsable de toute conséquence en résultant pour l'Utilisateur.

L'Utilisateur reconnaît que Nun-Tech ne peut en aucun cas être tenue responsable des caractéristiques fonctionnelles et des performances techniques d'internet. L'Utilisateur reste responsable de ses actions sur internet quant à l'utilisation de ses données sur les réseaux ouverts.

L'Utilisateur s'engage à ne pas entraver le bon fonctionnement du Site OlkyPass et du Service OlkyPass, notamment en transmettant tout élément susceptible de contenir un virus ou de nature à autrement endommager ou affecter le Site OlkyPass et/ou le Service OlkyPass et, plus largement, le système d'information de Nun-Tech et/ou de ses cocontractants.

Les coûts et frais d'équipement nécessaires à l'utilisation du Site OlkyPass et du Service OlkyPass sont et restent à la charge de l'Utilisateur.

11 Responsabilité

11.1 Responsabilité de Nun-Tech

Nun-Tech ne consent aucune garantie sur l'aptitude du Service OlkyPass et/ou du Passeport OlkyPass à répondre à des attentes ou besoins particuliers de l'Utilisateur. De la même manière, Nun-Tech n'est pas en mesure de garantir l'absence d'erreur ou autre trouble de fonctionnement ou d'utilisation au cours de l'utilisation du Service OlkyPass et/ou du Passeport OlkyPass.

Nun-Tech décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui est faite par l'Utilisateur du Service OlkyPass et du Passeport OlkyPass. À cet égard, Nun-Tech se réserve le droit de suspendre le Passeport OlkyPass pour un Utilisateur à la suite de la réception d'une notification ou si elle a effectivement connaissance du caractère manifestement illicite de l'utilisation qui est faite du Passeport OlkyPass. La responsabilité de Nun-Tech ne pourra en aucun cas être recherchée en raison de cette mesure.

La responsabilité de Nun-Tech ne saurait être engagée que dans le cas de faute intentionnelle ou de négligence lourde commise dans le cadre de la fourniture du Service OlkyPass. En aucun cas, Nun-Tech n'est responsable des préjudices indirects tels que notamment : préjudice financier, commercial, perte de clientèle, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte d'image de marque, perte de données et/ou de programmes informatiques subis par l'Utilisateur qui pourraient résulter de l'inexécution des présentes CGU. De plus, Nun-Tech ne sera en aucun cas responsable des dommages consécutifs, même partiellement, à une inexécution totale ou partielle de ses obligations par l'Utilisateur, ainsi que de tous dommages indirects.

11.2 Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur est seul responsable de l'usage qu'il fait du Service OlkyPass et du Passeport OlkyPass.

Il reconnaît que toute utilisation du Service OlkyPass et/ou du Passeport OlkyPass est présumée faite par lui et lui sera imputée, à charge pour l'Utilisateur d'apporter la preuve contraire.

L'Utilisateur s'engage à :

- (i) ne pas faire une utilisation illégale ou illicite du Service OlkyPass et/ou du Passeport OlkyPass ;
- (ii) informer Nun-Tech sans délai, par tous moyens, de toute erreur, faute ou irrégularité qu'il constaterait dans l'utilisation du Service OlkyPass et/ou du Passeport OlkyPass, et ce, dès qu'il en a connaissance ;
- (iii) de manière générale, ne pas faire une utilisation du passeport OlkyPass pouvant causer préjudice à Nun-Tech ;
- (iv) choisir un Mot de passe robuste conformément à la politique indiquée sur sa page de création ;
- (v) stocker de manière sécurisée les moyens d'identification utilisé dans le cadre de l'authentification forte ;
- (vi) ne jamais communiquer son moyen ou les données d'authentification forte à un tiers.

A ce titre, Nun-Tech se réserve le droit :

- (i) de conserver, à des fins de preuve, tous logs, traces de connexion ou données à caractère personnel ou non prouvant l'imputabilité à l'Utilisateur des comportements ou actions en cause, conformément aux CGU ;

- (ii) de modifier, rejeter et/ou supprimer l'accès au Service OlkyPass en cas de non-respect des règles fixées aux présentes CGU ;
- (iii) d'appliquer les stipulations de l'article 15 « Révocation du Passeport OlkyPass ».
- (iv) d'agir en justice en cas de fraude.

Par ailleurs, Nun-Tech assure le suivi et la traçabilité du fonctionnement du Service OlkyPass.

12 Force majeure

Nun-Tech ne saurait être tenue responsable pour tout retard dans l'exécution de ses obligations ou pour toute inexécution de ses obligations résultant des présentes CGU lorsque les circonstances y donnant lieu relèvent de la force majeure.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, les cas suivants : blocage des communications électroniques, hors contrôle de Nun-Tech, et tout autre cas indépendants de la volonté de Nun-Tech empêchant l'exécution normale des obligations découlant du Contrat.

Tout cas de force majeure affectant l'exécution des obligations résultantes des présentes CGU et notamment l'accès ou l'utilisation du Service OlkyPass par l'Utilisateur suspendra, dès sa date de survenance, l'exécution des présentes CGU. À partir de cette date, et malgré le cas de force majeure, Nun-Tech s'efforcera dans la mesure du possible :

- (i) d'informer l'Utilisateur de l'existence de ce cas de force majeure ;
- (ii) de rétablir un accès, même dégradé, au Service OlkyPass.

Il est expressément convenu entre les Parties que la mise en œuvre tout à fait exceptionnelle de ces moyens palliatifs par Nun-Tech pendant la survenance d'un cas de force majeure ne pourra donner lieu à aucune responsabilité ou indemnisation de la part de Nun-Tech.

13 Protection des données à caractère personnel

Les conditions de traitement des données à caractère personnel sont précisées à l'article 21 relatif aux données personnelles.

14 Conservation des données de l'Utilisateur par Nun-Tech

La durée de conservation des données relatives au Service OlkyPass et notamment des traces des dossiers d'enregistrement et des journaux d'événements et celle des données relatives au Passeport OlkyPass (identifiants, données d'identité et données techniques) est de 5 ans après la révocation du Passeport OlkyPass.

15 Révocation du Passeport OlkyPass

15.1 Révocation du Passeport OlkyPass à l'initiative de l'Utilisateur

L'Utilisateur peut à tout moment révoquer son Passeport OlkyPass depuis son Compte OlkyPass. Il est précisé que la révocation du Passeport OlkyPass entraîne la résiliation du Compte OlkyPass de l'Utilisateur.

L'Utilisateur clique sur le bouton « Résilier mon passeport OlkyPass ». Une fenêtre s'ouvre afin de lui demander de confirmer son choix et de saisir son Mot de passe. En confirmant, le Passeport OlkyPass de l'Utilisateur est définitivement supprimé et ce dernier ne peut plus se connecter à son Compte OlkyPass.

L'Utilisateur ayant révoqué son Passeport OlkyPass peut créer un nouveau Compte OlkyPass pour réutiliser les Services OlkyPass afin d'obtenir un nouveau Passeport OlkyPass.

La révocation est effective à compter du jour de la demande de l'Utilisateur. Toute révocation entraîne l'invalidation du Passeport OlkyPass de l'Utilisateur et de toutes les fonctionnalités afférentes. Toutefois, pour des raisons réglementaires, les Partenaires ayant accepté le Passeport OlkyPass pour identifier l'Utilisateur peuvent pendant cinq années supplémentaires continuer à accéder aux données d'identification de l'Utilisateur détenues par Nun-Tech.

15.2 Révocation à l'initiative de Nun-Tech

Nun-Tech se réserve le droit de suspendre ou de révoquer définitivement le Passeport OlkyPass de l'Utilisateur pour des raisons liées à la sécurité du Service OlkyPass, à la sécurité de l'Utilisateur ou à un manquement ou une suspicion de manquement de l'Utilisateur à l'une de ses obligations visées aux présentes. Cette révocation se fera de plein droit, sans préjudice des dommages-intérêts que Nun-Tech pourrait solliciter.

Nun-Tech se réserve également le droit de mettre unilatéralement fin à la présente relation contractuelle résultant des CGU au cas où l'Utilisateur ferait preuve de manquements graves et/ou répétés à l'une de ses obligations figurant dans les présentes ou encore dans le cas où Nun-Tech arrête définitivement le Service OlkyPass. Dans ce dernier cas, la révocation sera effective six (6) mois après l'information de la fin du Service OlkyPass.

16 Sous-traitance

Nun-Tech se réserve le droit de faire exécuter tout ou partie des prestations objets des présentes par toute autre société de son choix en sous-traitance, Nun-Tech restant seule responsable à l'égard de l'Utilisateur, à charge pour elle de se retourner contre ses sous-traitants.

17 Cession

Nun-Tech se réserve la faculté de céder le Service OlkyPass, et de fait les relations contractuelles, à tout tiers de son choix.

18 Convention de preuve

Nun-Tech et l'Utilisateur acceptent qu'en cas de litige, soient admissibles en tant que preuves devant les tribunaux :

- (i) les moyens d'identification (email, numéro de téléphone, codes secrets, photos, enregistrements vidéo,...) utilisés dans le cadre du Service OlkyPass ;
- (ii) les consentements ou/et signatures électroniques collectés et les conventions conclues grâce à ces consentements dans le cadre du Service OlkyPass ainsi que des stipulations acceptées entre les parties ;

- (iii) les données de connexion relatives à des actions effectuées à partir du Compte OlkyPass ;
- (iv) La preuve contraire peut être rapportée.

Lors de son Inscription, et lors de chaque accès à son Compte OlkyPass faisant suite à une modification des CGU, l'Utilisateur est invité à lire et à accepter les CGU qu'il peut télécharger librement. A défaut, l'accès au Service OlkyPass ne lui est pas permis.

19 Dispositions diverses

19.1 Non renonciation

Le fait pour l'Utilisateur et/ou Nun-Tech de ne pas se prévaloir d'un manquement par la partie défaillante à l'une quelconque des obligations résultant des CGU ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

19.2 Nullité partielle

La nullité d'une clause quelconque des CGU n'affecte pas la validité des autres clauses ; elle se poursuit en l'absence du dispositif annulé sauf si la clause annulée rend la poursuite des relations contractuelles impossible ou déséquilibrée par rapport aux conventions initiales.

19.3 Notification

Toute notification requise aux termes des présentes devra être faite à l'autre partie par écrit, exclusivement par mail ou par lettre recommandée avec avis de réception. Cette notification sera considérée comme reçue par une partie à la date du premier jour ouvré suivant sa première présentation à cette partie.

Adresse mail de notification à Nun-Tech : support@nun-tech.com

Adresse mail de notification à l'Utilisateur : L'adresse mail qu'il a renseignée lors de son Inscription.

Adresse courrier de notification à Nun-Tech : 1, Op de Leemen
L-5846 Fentange
Luxembourg

Adresse courrier de notification à l'Utilisateur : La dernière adresse de résidence qu'il a renseignée lors de son Inscription ou lors de la mise à jour des données personnelles.

20 Traitement des réclamations

20.1 Le Service Clients

Toute réclamation doit être adressée au Service Clients.

Le Service Clients est joignable :

- (i) depuis le Compte OlkyPass de l'Utilisateur ;
- (ii) à partir du formulaire de contact du Site OlkyPass ;
- (iii) par courrier à l'adresse indiquée en tête des présentes.

Les réclamations sont ensuite traitées selon les termes et conditions des CGU.

20.2 Le Médiateur de la consommation du groupe Olky

L'Utilisateur Consommateur a la possibilité, si la réponse du Service Clients ne le satisfait pas ou s'il n'a pas reçu de réponse deux (2) mois après le dépôt de sa réclamation, de saisir gratuitement le Médiateur de la consommation du groupe Olky, entité indépendante, compétente pour tout litige concernant l'ensemble des services couverts par les présentes CGU.

La saisine peut être effectuée auprès du Médiateur de la Consommation de l'AFEPAME.

Le Médiateur est joignable par les moyens suivants :

- (i) Site web : <https://mediateur-consommation-afepame.fr>
- (ii) Courrier: Le médiateur de la Consommation auprès de l'AFEPAME c/o WEBHELP GRAY Zac de Gray, Impasse Clément Ader- 70 100 Gray
- (iii) Courriel : contact@mediateur-consommation-afepame.fr

L'Utilisateur Consommateur est informé que la saisine du Médiateur ne peut intervenir qu'après épuisement de la procédure de réclamation mentionnée à l'article 20.

Dans le cas contraire, le Médiateur ne peut se saisir des requêtes qui lui sont faites.

Le Médiateur de la Consommation ne peut intervenir qu'au profit de Consommateur, soit « toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole »

Toute personne ne relevant pas de cette définition est considérée comme un client professionnel. Dans ce cas, Nun-Tech ne recourt pas aux services d'un médiateur professionnel pour le règlement des litiges extrajudiciaires relatifs au Service OlkyPass.

21 Données personnelles

21.1 Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Chacune des Parties s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires applicables et en vigueur relatives à la protection des données personnelles, et plus particulièrement au règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données).

Pour fournir le Service OlkyPass, Nun-Tech doit collecter et traiter des données concernant l'Utilisateur. Ces données sont collectées directement auprès de l'Utilisateur et le cas échéant auprès d'autres personnes morales ou physiques pour des besoins particuliers.

Ces données sont susceptibles d'être communiquées aux sociétés du Groupe Olky ainsi qu'aux Partenaires contractuellement habilités à accepter le Passeport OlkyPass pour identifier leurs clients. Ces données peuvent également être communiquées à certains services de l'Etat dans lequel réside l'Utilisateur, ou l'une des sociétés du Groupe Olky, ou le Partenaire.

Cette communication de données est rendue nécessaire ou obligatoire dans l'exercice des activités financières réglementées et pour procéder aux diligences requises par les différentes lois en vigueur.

Les données à caractère personnel recueillies sont traitées dans le strict respect du secret professionnel et ne sont pas transférées à des tiers autres que ceux intéressés/participants ou utilisant les Services OlkyPass. Aucune donnée n'est transférée en dehors de l'Union Européenne.

Ces données sont conservées cinq (5) ans à compter de la cessation des relations contractuelles entre l'Utilisateur et Nun-Tech.

L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, à la portabilité, d'opposition, de limitation, d'effacement (hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits) des données le concernant directement auprès du délégué à la protection des données désigné par Nun-Tech. Pour exercer ce droit, l'Utilisateur doit en aviser Nun-Tech selon les dispositions de communication prévues entre les parties visées à l'article 19.3 en fournissant toute précision sur la demande.

Toute réclamation peut être introduite au Luxembourg auprès de la Commission Nationale de la Protection des Données et en France auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

21.2 Consentement à l'usage des données

En application de la loi, l'Utilisateur consent explicitement, en acceptant les présentes, à permettre à Nun-Tech d'accéder, traiter et conserver toute information que l'Utilisateur lui a fournie aux fins de fournir le Service OlkyPass.

Ces dispositions et ce consentement n'affectent pas les droits et obligations respectifs de Nun-Tech et de l'Utilisateur en matière de protection des données personnelles. L'Utilisateur peut retirer ce consentement en révoquant son Passeport OlkyPass. S'il retire son consentement de cette façon, Nun-Tech cessera d'utiliser ces données à des fins de fourniture du Service OlkyPass. Cependant, Nun-Tech pourra continuer à traiter ces données à d'autres fins et motifs légitimes, et notamment au titre de ses obligations légales.

21.3 Traitement des données

L'Utilisateur est informé que Nun-Tech procède à des traitements automatisés de ses données à caractère personnel collectées lors de l'entrée en relation contractuelle et lors de l'utilisation du service OlkyPass pour garantir la prévention, la recherche et la détection des fraudes en matière de KYC, ainsi que pour exécuter ses obligations de LCB-FT.

Nun-Tech agira exclusivement en qualité de responsable du traitement pour le compte de l'Utilisateur ainsi que sur la base des seules instructions de l'Utilisateur et conformément à ces dernières.

Nun-Tech s'engage à respecter les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel :

- Prendre toutes mesures techniques, organisationnelles et structurelles afin de préserver au regard de la nature des données personnelles et des risques présentés par la mise en œuvre du Service OlkyPass la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel afin d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse de ces fichiers informatiques en cours d'exécution des présentes CGU et plus généralement à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour protéger les données personnelles contre toute destruction accidentelle ou illicite, perte accidentelle, altération, diffusion ou accès non autorisés ;
- Prendre toutes les mesures requises pour s'assurer que ses salariés et ses sous-traitants impliqués dans l'exécution du Service OlkyPass soient informés et formés de manière adéquate pour respecter

les engagements souscrits par Nun-Tech en termes de confidentialité et de sécurité des données personnelles ;

- Notifier à l'Utilisateur, dès leur survenance et par écrit tout incident relatif au traitement et à la sécurité des données personnelles et notamment tout accès, divulgation utilisation ou accès non autorisés ou modification ou destruction des données personnelles en précisant les mesures qui sont mises en œuvre pour mettre fin à l'incident et empêcher son renouvellement ;

Les données collectées font également l'objet de traitements ayant pour finalités l'analyse du niveau de sécurité des services de Nun-Tech et la LCB-FT.

Pour la fourniture de ses services, Nun-Tech peut faire appel à des prestataires intervenant dans la mise en œuvre de traitements automatisés de données en qualité de sous-traitants. Ces sous-traitants sont destinataires des données nécessaires à la réalisation de leurs prestations et ne peuvent agir que sur instruction de Nun-Tech qui conserve la responsabilité de la mise en œuvre des traitements.

L'Utilisateur accepte expressément pendant toute la durée de sa relation contractuelle avec Nun-Tech que tout ou partie des données personnelles communiquées soient transmises aux prestataires de Nun-Tech qui interviennent dans les processus de traitement aux fins d'exécution des Services OlkyPass.

L'Utilisateur autorise expressément Nun-Tech, pendant toute la durée de la relation contractuelle, à transférer tout ou partie des données collectées susmentionnées aux établissements financiers et autres établissements soumis aux obligations de LCB-FT qui pourraient entrer en relation contractuelle avec l'Utilisateur par l'intermédiaire du Passeport OlkyPass. Ceci afin de permettre auxdits établissements de se conformer à leurs obligations légales en matière de LCB-FT, de contrôle et de prévention des incidents et irrégularités.

Nun-Tech s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'Utilisateur à des fins de prospection commerciale pendant et après la durée des relations contractuelles. Toutefois, Nun-Tech ou/et les sociétés du Groupe Olky ou/et ses Partenaires pourront utiliser ces données pour informer l'Utilisateur de l'existence de nouveaux services connexes à ceux prestés dans le cadre des présentes CGU.

L'Utilisateur est également informé qu'afin de satisfaire aux obligations légales en matière de LCB-FT, les données personnelles ainsi traitées seront conservées pendant une durée de cinq (5) années après la fin des relations contractuelles ayant pu exister entre les Parties dans le cadre de l'octroi du Passeport OlkyPass.

22 Rétractation pour l'Utilisateur Consommateur

Sauf indication contraire, les présentes CGU prendront effet dès leur acceptation.

L'Utilisateur Consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter, sans frais ni pénalité et sans être tenu d'indiquer les motifs de sa décision. Ce délai court à compter de l'acceptation des CGU.

Le commencement d'exécution ne prive pas l'Utilisateur Consommateur de la faculté de se rétracter. Dans un tel cas, l'exercice du droit de rétractation met fin aux CGU.

L'Utilisateur Consommateur peut se rétracter au moyen du formulaire remis avec les présentes CGU.

23 Règlement des litiges - Tribunal compétent et loi applicable

Le présent Site Internet est soumis à la loi française. La majorité des contenus et services est proposée en français. Si toutefois, certains d'entre eux étaient publiés en anglais, notamment concernant la documentation technique, la version française fera foi en cas de litige.

À défaut de règlement amiable, tout litige relatif à l'interprétation, la formation ou l'exécution des CGU et faute d'être parvenus à un accord amiable ou à une transaction relève de la compétence des tribunaux français.

En cas de litige relatif à l'interprétation, la formation, la validité ou l'exécution des CGU, Nun-Tech et les Utilisateurs reconnaissent de manière expresse que seule la loi française est applicable.

Publié le 19 novembre 2025

**BORDEREAU DE RETRACTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION
DU SERVICE OLKYPASS PAR UN UTILISATEUR CONSOMMATEUR**

Je soussigné(e) :

Nom _____

Prénom _____

né(e) le _____

domicilié :

Rue _____

Code Postal et Ville _____

Pays _____

Adresse mail _____

Déclare renoncer à mes engagements souscrits dans les CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SERVICE OLKYPASS conclues avec Nun-Tech et renonce à l'ensemble des services qui y sont associés.

Je reconnais que ma rétractation des CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SERVICE OLKYPASS conclues avec Nun-Tech entraîne ma rétractation de tout engagement souscrit auprès de Nun-Tech.

Ma rétractation n'est valable que si elle est adressée avant l'expiration des délais rappelés à l'article 22 « Rétractation pour l'Utilisateur Consommateur » des CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SERVICE OLKYPASS conclues avec Nun-Tech, lisiblement et parfaitement remplie, et adressée à NUN-TECH dans les conditions stipulées à l'article 19.3 « Notification ».

Date :

Signature de l'Utilisateur Consommateur :